



AUPRES DE L'O.S.C.E

Intervention de M. Maxime LEFEBVRE, Ambassadeur

Représentant permanent de la France auprès de l'OSCE

1048^{ème} session du Conseil permanent- 23 avril 2015

Monsieur le Président,

J'attire l'attention du Conseil permanent sur le nouveau plan d'action de mon gouvernement contre le racisme et l'antisémitisme présenté par le Premier Ministre M. Valls le 17 avril 2015,

Le plan d'action contre le racisme et l'antisémitisme sera mis en œuvre sur trois ans, de 2015 à 2017. 100 M€ seront consacrés à cette politique, tant pour conduire des actions de niveau national que pour contribuer, localement, à dynamiser les politiques en faveur de la citoyenneté.

Ce plan d'action est construit autour de quatre axes complémentaires :

1. **Communication** : une communication offensive sera mise en œuvre pour provoquer une prise de conscience et inciter tous les milieux professionnels, toutes les catégories sociales, tous les territoires, toutes les générations à s'engager pour faire reculer les préjugés ;
2. **Sanctions** : la refonte de l'action pénale sera poursuivie pour punir plus efficacement et rapidement les auteurs d'actes et de propos racistes et antisémites ;
3. **Lutte contre la propagation de la haine sur internet** : la lutte contre les contenus racistes et antisémites passe par la suppression des messages de haine, mais aussi par des poursuites contre les auteurs de ces mêmes messages. Il s'agit donc à la fois de renforcer la responsabilité des plates-formes du numérique, de rendre la sanction davantage effective et de promouvoir un contre-discours efficace ;
4. **Formation/éducation** : À la racine du préjugé se trouve l'ignorance. Le savoir, la culture, l'éducation au sens large restent les meilleurs remparts contre les discours de haine. L'École, lieu de transmission des savoirs, lieu d'apprentissage du vivre ensemble, est au cœur de ce combat. Mais l'éducation s'étend bien au-delà de ses murs : elle s'opère par la culture, par la fréquentation de lieux de mémoire, par l'apprentissage de la vie citoyenne, ou encore par le sport. Ainsi une série d'actions sera mise en place afin d'armer l'École pour transmettre et faire vivre les valeurs de la République, afin de ne laisser aucun incident sans suite, afin de renforcer le travail de mémoire, et d'éduquer, au-delà de l'école, à la citoyenneté.

Merci Monsieur le Président.